



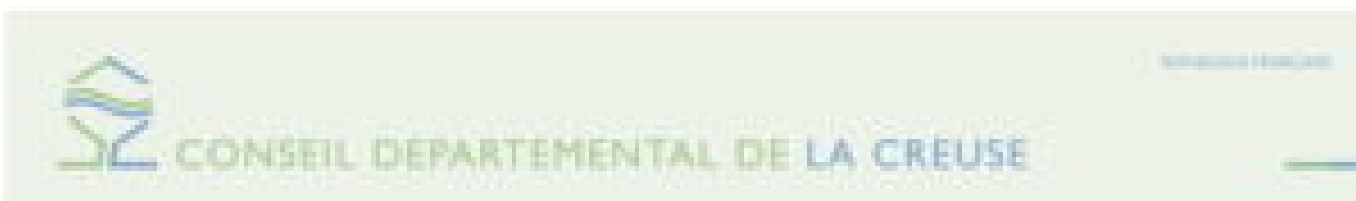
Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<https://www.jjlozach.fr>

12 février 2021. Assemblée plénière du Conseil Départemental de la Creuse. Vœu pour le retrait du projet dit « Hercule » de démantèlement d'EDF. Présenté par Jean-Jacques LOZACH au nom du Groupe de la Gauche. Adopté à l'unanimité et sans modification.

Date : 25 février 2021



Adopté à l'*unanimité* et sans modification le 12 février 2021
Vœu
pour le retrait du projet dit « Hercule » de démantèlement d'EDF

Présenté par **Jean-Jacques LOZACH** au nom du Groupe de la Gauche

Considérant

que le coût de l'électricité et le nombre de foyers en situation de précarité énergétique ne cessent de croître, empêchant de garantir à tous l'accès à ce bien essentiel et ne permettant pas de répondre à l'urgence sociale (crise sanitaire) et climatique (transition écologique) ;
que les négociations entre la Commission européenne et l'État se déroulent dans une opacité telle qu'elle ne permet à la représentation nationale que de disposer d'informations parcellaires sur un projet hautement stratégique de réorganisation d'une entreprise publique et d'un patrimoine national produisant



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<https://www.jjlozach.fr>

un bien de première nécessité?, l'électricité ;

que la désintégration du groupe public par « vente à la découpe » mettrait fin aux synergies actuelles du mix énergétique fondée sur la production nucléaire en base couplée à l'hydraulique et aux énergies renouvelables ;

qu'elle affaiblirait également la capacité de notre pays à mettre en œuvre une véritable politique énergétique dans un contexte qui pourtant la rend fondamentale ;

que ce modèle de concurrence nous exposerait aux investissements d'autres firmes étrangères (chinoises notamment), et qu'il semble difficilement applicable à un secteur comme celui de l'énergie, service public essentiel et au cœur des dynamiques et de la compétitivité industrielle ;

qu'il apparaît au contraire nécessaire de construire un véritable service public de l'électricité afin de renforcer l'accès à ce bien commun et qui lui seul permettrait de réaliser des investissements indispensables : entretien des barrages hydroélectriques, construction de nouveaux ouvrages, mise en place de filières renouvelables... ;

Le Conseil départemental de la Creuse, réuni en séance plénière le 12 février 2021,

DEMANDE au Gouvernement de retirer son projet dit « Hercule » de démantèlement d'EDF en trois entités distinctes et l'invite à lancer un véritable débat social et démocratique concernant l'ensemble du service public de l'énergie dans notre pays.